De Bouche À Oreille

Se déplacer à Saint-Marcel

Construisons ensemble notre ville

St Marcel

Mars/Avril 2023 - N°261
Magazine municipal de Saint-Marcel (27)

Retour sur pellicules

Création d'une page LinkedIn «Ville de Saint-Marcel». Nous espérons vous compter parmi nos nouveaux abonnés ! N'hésitez pas à liker et partager nos prochains posts afin de montrer au plus grand nombre la vie au sein de Saint-Marcel et de connaître les dernières actualités.

Mise en beauté de notre église par les services techniques, changement des lustres et lasure des portes extérieures !

Le 16 février, élargissement du trottoir de la Quesvrue.

La construction du City Stade commence avec les travaux de cheminement et l'installation des clôtures. Il sera localisé au complexe sportif Léo Lagrange.

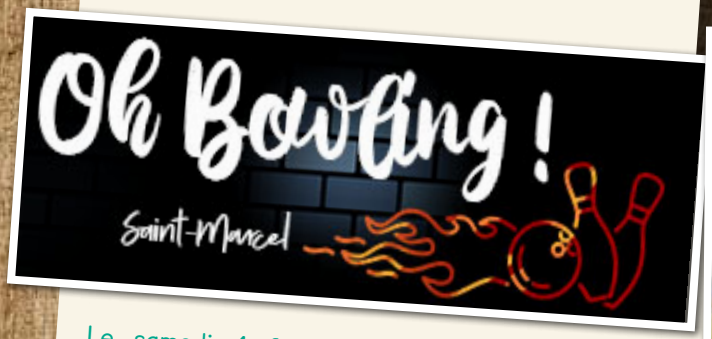

Le samedi 4 février, le bowling a réouvert ses portes ! Les 14 pistes de bowling ont été rénovées et les billards ont été changés. Pour les nouveautés, il y a pour projet l'installation d'une terrasse extérieure mais aussi la mise en place d'un karaoké et d'une piste de danse avec DJ. Réservation en ligne sur www.oh-bowling.fr

Le 11 Février, le troisième rendez-vous des « Défis Sportifs » a eu lieu. 9 équipes étaient inscrites pour tester les 9 défis proposés. Avec la participation de Mme Christelle Coudreau, maire-adjointe, et d'Eliot Guibet, jeune élu du Conseil Municipal des Jeunes.

Ce 16 février, premier coup de pelle pour la construction de la future Maison de Santé Pluridisciplinaire. Les travaux de décapage et nivellement ont débuté. Suivront, les travaux de la plateforme du bâtiment, création des réseaux divers, noue et bassin pour la gestion des eaux pluviales sur la parcelle. Durée des travaux estimée à 4 semaines pour cette phase VRD (Voiries et Réseaux Divers).

St Marcel

Arrivée du nouveau Directeur Général des Services, M. Similien CRESTANI au sein de la mairie de Saint-Marcel le 15 février.

La ville de Saint-Marcel engage une étude stratégique de mobilité sur son territoire !

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Pourquoi la ville engage cette démarche ?

Aujourd'hui, la voiture reste le mode de déplacement privilégié pour se déplacer à Saint-Marcel. Si l'on observe les déplacements domicile-travail, plus de 7 habitants sur 10 utilisent ce mode pour se rendre sur son lieu de travail. **Pour répondre aux enjeux environnementaux** (réduction des gaz à effet de serre, pollution...), **économiques** (réduire les coûts globaux inhérents aux déplacements) **et sociaux** (permettre la mobilité pour tous), **il convient de reconstituer un écosystème de mobilité plus équilibré** permettant à chaque habitant et usager de se déplacer et de disposer d'un choix modal plus sobre et vertueux.

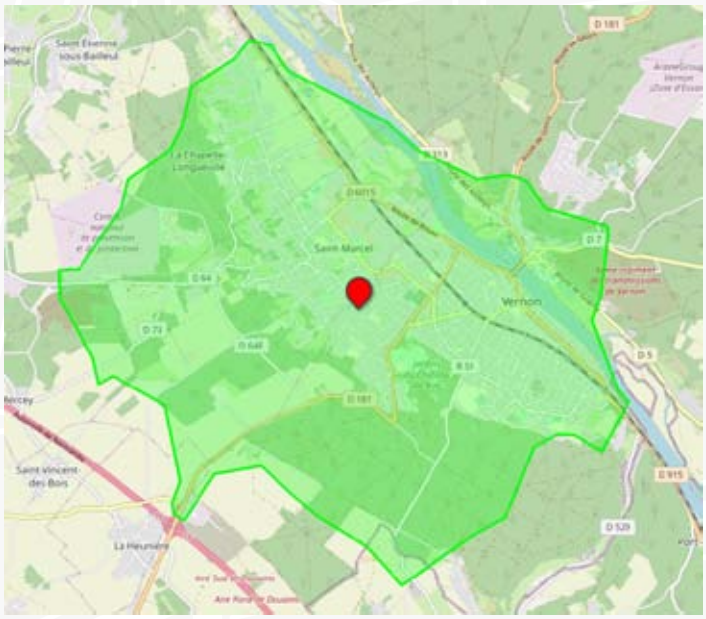

Figure 1 : La carte ci-dessus représente le niveau d'accessibilité du territoire en 15 minutes à vélo (Source Open Route Service)

Saint-Marcel accueillera prochainement des projets structurants qui vont accroitre l'attractivité du territoire et par conséquent intensifier les flux de circulation. Le territoire Saint-Marcellois reste un territoire de proximité et la majeure partie de ses habitants peuvent accéder couramment aux commerces de proximité situés en cœur de ville.

Cette proximité, compatible avec la pratique de la marche et/ou du vélo, peut être confrontée à des difficultés d'accès lié à l'omniprésence de l'automobile ou à un espace public non adapté à leur pratique. Pour permettre à tous de se déplacer et de choisir son mode, la ville de Saint-Marcel a souhaité **lancer une réflexion pour définir les grandes orientations à mettre en œuvre en matière de déplacement** pour répondre à la fois aux besoins des habitants et aux ambitions pour le territoire. Elle doit contribuer à dessiner la mobilité de demain sur Saint-Marcel. Pour ce faire, les élus ont confié au Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) la réalisation d'un schéma local des déplacements (SLD).

Qu'est-ce- qu'un schéma local des déplacements ?

Un schéma local des déplacements (SLD) est une démarche concertée et partenariale qui fixe les grandes orientations en matière de mobilité sur un territoire donné dans le cadre d'une feuille de route. **La démarche vise à créer des conditions plus favorables à la pratique des modes alternatifs à l'autosolisme (fait de se déplacer seul en voiture) et notamment des modes actifs (marche et vélo).** Pour répondre à l'ensemble des attentes du territoire, le SLD tiendra compte des pratiques de déplacement actuelles, des évolutions prévisibles, des ambitions et projets de Saint-Marcel. Cette feuille de route sera adaptée aux besoins du territoire et des habitants. Il accompagnera et alimentera les réflexions en cours qu'elles soient à l'échelle communale (projets structurants, PLU) et supra-communale (SCOT...).

La méthode proposée par le Cerema est composée de trois phases :

1 - Diagnostic, avec l'analyse de l'organisation et du fonctionnement du territoire
2 - Élaboration de la stratégie mobilité avec la proposition d'un scénario en accord avec les questionnaires
3 - Élaboration du plan d'action dont l'objectif sera de permettre la mise en œuvre du scénario

Comment partager votre point de vue ?

Si les habitants et les usagers de Saint-Marcel seront les principaux bénéficiaires de la démarche, ils seront également des acteurs actifs dans la définition des besoins et des attentes. Dans ce cadre, ils seront invités à répondre au questionnaire, qui sera réalisé durant la phase de diagnostic en Mai, avec un délai d'un mois pour nous le retourner. La durée pour répondre au questionnaire est estimée à environ 10 minutes.

- **Pourquoi un questionnaire ?**

Une enquête sous forme de questionnaire sera mise en place afin de connaître les habitudes actuelles de déplacement des habitants ainsi que leurs besoins futurs en matière de mobilité. Cela permettra également d'identifier les potentielles difficultés qu'ils rencontrent dans leurs déplacements quotidiens et d'apprécier les attentes pour demain. Leur participation doit contribuer à proposer des solutions de mobilité optimales répondant à la fois à leurs besoins, à ceux du territoire et aux exigences du développement durable.

- **Comment :**

Un questionnaire papier vous sera distribué dans vos boîtes aux lettres. Il sera à retourner dans des points de collectes -> à la Mairie, à l'espace Saint-Exupery et à la Résidence de la Pommeraie.

- **Pour quel contenu ?**

L'objectif du questionnaire est de disposer d'une photographie du fonctionnement du territoire à travers les déplacements des habitants, et ce quels que soient les motifs (travail, étude, formation, achats, santé, services administratifs, loisirs/promenades...) et les modes de déplacements utilisés (marche, deux-roues, transport collectif, voiture, ...). Afin de prendre en compte des problématiques spécifiques liées au territoire, des questions complémentaires peuvent être ajoutées pour mieux cerner certaines spécificités comme par exemple, les déplacements du week-end pour les achats et les loisirs.

- **Confidentialité :**

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la confidentialité des renseignements recueillis est strictement garantie. Par ailleurs, il est important de souligner que ce questionnaire est anonyme et ne servira qu'à établir des statistiques.

Comment serai-je informé de l'avancée de l'étude ?

La communication fait partie intégrante d'un projet collectif ayant pour rôle d'informer les habitants et les usagers sur l'avancement de la démarche et d'expliquer les actions qui en seront issues des conclusions des travaux du Cerema. Dans le cadre du SLD, la municipalité informera régulièrement les habitants et les usagers de l'avancement de la démarche. La fin de l'étude est estimée à la fin de l'année 2023, début 2024.

Vendredi 10 février 2023

Décisions :

• Diagnostic et étude de faisabilité dans le cadre de la réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry
• Pose de clôtures en bois au talus de la Quesvrue
• Location d'une benne, pour la collecte et le traitement des déchets
• Entretien et réparation des réseaux d'arrosage automatique des terrains de football du stade Léo Lagrange
• Fourniture de peinture de marquage et produits nécessaires à la fertilisation et la régénération des gazons pour la remise en état des terrains de football

Délibérations :

• Installation de Madame Emilie LAHILLONNE, nouvelle conseillère municipale de la liste « 100% Saint-Marcel » et renouvellement de la Commission d'appels d'offres.
• Présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires 2023.
• Création d'emplois pour les services moyens généraux et cuisine centrale.
• Requalification du Boulevard Urbain : modification des versements des participations financières du Département de l'Eure.
• Conventions de participation entre le S.I.E.G.E et la commune.
• Demande de subvention à hauteur de 40% pour le CITY STADE.
• Travaux de rénovation du complexe sportif Léo Lagrange : dépose et évacuation des menuiseries existantes par l'entreprise JOLY SAS, fourniture et pose de clapet coupe-feu sur la ventilation de la petite salle et la fourniture et pose d'un raccord dans le futur WC PMR, fourniture et pose de protections murales, fourniture et pose de protections de poteaux, pose de fourreaux et d'ancrages pour les buts de Handball.
• Acquisition d'une parcelle de 1088 m² pour la préservation des côteaux et l'extension de la zone dite de la Kevrue.
• Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune pendant l'exercice budgétaire de 2022.
• Classement d'une parcelle dans le domaine public communal dans le cadre du projet de vente de deux terrains à bâtir.
• Organisation et Subvention pour Les foulées André Heute de Saint Marcel – Edition 2023.
• Exercice 2023 - Subventions aux associations socioculturelles (19 880 €), subventions aux associations sportives (47 106 €), subvention à la section de handball Saint-Marcel Vernon (100 000 €), Subvention à la section de la section football de Saint-Marcel (45 000 €)

Inscriptions rentrée 2023-2024

Nous vous informons que les inscriptions pour les futurs élèves de PS et CP se dérouleront au cours des mois de mars et avril 2023 sur rendez-vous. Le dossier d'inscription sera en ligne au mois de mars. Plus d'informations sur notre site internet https://www.saint-marcel27.fr/.

Contact : Service des affaires scolaires & périscolaires - 3 rue Jules Ferry (face aux écoles) – 27950 Saint-Marcel // 09.62.10.12.56 // scolaire@marcel27.fr

Saint-Marcel labellisée Terre de Jeux 2024

La Ville de Saint-Marcel a le plaisir de vous annoncer qu'elle vient d'être labellisée Terre de Jeux 2024.

Ce Label permet aux collectivités territoriales de :

• Bénéficier d'une identité visuelle exclusive et d'outils de communication pour s'associer aux Jeux.

• Profiter du coup de projecteur des Jeux pour promouvoir leur territoire.

• Avoir un accès privilégié aux informations, outils et évènements des Jeux.

• Entrer dans une communauté Terre de Jeux 2024 et partager les bonnes pratiques et conseils avec les autres labellisés.

Les actions qui peuvent être mises en place dans la limite des moyens de la collectivité doivent s'articuler autour de 3 objectifs :

- Faire vivre à tous les émotions du sport et des jeux.
- Mettre plus de sport dans le quotidien.
- Animer et faire grandir la communauté Paris 2024 en communiquant autour des Jeux.

La parole à... Sophie Hombert

Que diriez-vous de joindre l'utile à l'agréable ? D'avoir quelque chose de beau qui nous permet de nous sentir en sécurité dans notre ville tout en évitant la pollution lumineuse et en faisant des économies d'énergie.

C'est la promesse de Sophie Hombert, jeune femme de 32 ans originaire de notre ville. Sophie a grandi à Saint-Marcel puis est partie faire ses études à Paris. C'est alors que la verdure bien typique de notre Normandie lui a manqué dans son nouveau paysage très urbain. Elle a alors eu l'idée de créer des plantes luminescentes. Sophie a d'abord fait énormément de recherche seule puis elle a monté sa start-up Aglaé. Elle s'est alors entourée d'une équipe de recherche et ensemble ils ont élaboré un sérum unique au monde dont la formulation est tenue secrète.

Pour faire évoluer le sérum et accompagner le projet, Sophie a participé dernièrement à l'émission de M6 « Qui veut être mon associé ? » et après un pitch rondement mené, elle a pu lever les fonds nécessaires et avoir l'accompagnement de deux investisseurs.

Nous félicitons donc cette Saint-Marcelloise ainsi que tous les membres de sa société Aglaé pour cette idée innovante et lui souhaitons une belle réussite dans son projet.

De vous à moi

Chères Saint-Marcelloises, Chers Saint-Marcellois,

Saviez-vous que les magazines municipaux, comme le Bouche à Oreille (« BAO ») demeurent un des vecteurs d'information les plus appréciés des français et cela malgré la multiplication des sources d'information (internet, réseaux sociaux...). Le magazine municipal est donc un outil incontournable de la communication pour nous, les collectivités. Il permet en effet de toucher un large public, puisqu'il est distribué à tous les administrés.

Notre BAO a vocation à vous informer sur la vie de Saint-Marcel, il relaye les informations du tissu associatif, des écoles et met en avant les acteurs locaux. Il annonce les événements à venir et fait un focus sur les manifestations qui ont marqué le mois précédent. Il vous sensibilise aussi aux enjeux et projets de la commune et du territoire. Il est actuellement édité mensuellement à 2800 exemplaires ; il est, il me semble, attendu et lu avec attention par les Saint-Marcellois.

Vous ne le savez peut-être pas, mais en tant que Maire, je suis responsable de sa rédaction. En réalité toute une équipe œuvre collectivement pour sa conception. Les articles proviennent principalement de nos associations, des agents de la commune, des élus et bien évidemment du service communication de la mairie. Celui-ci collecte, valide et met en page l'ensemble du magazine, et gère la relation avec l'imprimeur.

Il est distribué dans les 2660 boîtes aux lettres de Saint-Marcel par une équipe de 19 bénévoles. Il est aussi maintenant disponible, dans de nombreux endroits de la commune (Mairie, Espace Saint-Exupéry, galerie de l'Intermarché et dans certains commerces de proximité...) et téléchargeable sur le site internet de la Mairie. Un BAO coûte mensuellement 1320€.

Ce magazine a régulièrement changé au fil des décennies. Depuis 3 ans nous avons fait évoluer sa maquette, charte graphique et certaines rubriques du BAO pour lui donner un « look » un peu plus moderne, plus attrayant et plus structuré. Notre ligne éditoriale comme précisé précédemment reste globalement inchangée : partager l'actualité et les projets de Saint-Marcel avec les Saint-Marcellois et vous rendre compte des actions que nous menons.

Nouvelle fréquence de publication du BAO

Ce qui va changer à partir de ce mois-ci, sera sa périodicité et ses modalités de distribution. Concernant la périodicité de publication, le BAO sera dorénavant bimestriel. Il n'y a en réalité pas de règle pour ce type de magazine, cela dépend vraiment des communes, de la taille de leurs équipes et disponibilité des rédacteurs. Certaines éditent un bulletin de façon bimensuelle, mensuelle, bimestrielle, trimestrielle, une fois par an... ou pas du tout...

Soucieux d'améliorer la qualité des articles du BAO et de développer les sujets qui méritent un traitement plus approfondi, nous avons décidé de réduire sa fréquence de parution pour laisser plus de temps aux rédacteurs de produire des articles de fond, avec des sujets impactant la vie quotidienne de nos administrés... Enfin, pour garantir une livraison du BAO plus régulière, nous avons aussi opté pour une distribution organisée par un prestataire extérieur.

Ceci permettra aussi indirectement de répondre aux contraintes économiques. Le nouveau coût sera de 1384€/2 mois.

En parallèle, nous allons assurer une présence plus active sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, site internet) pour garder un lien de proximité avec vous, via les partages et les commentaires, avoir une communication interactive, tout en continuant à valoriser notre commune, nos événements, les activités associatives, nos services publics de proximité et diffuser les informations actualisées en temps réel.

Nous espérons que ce nouveau format améliorera la qualité de notre BAO Saint-Marcellois et vous donnera satisfaction, un bilan sera fait en fin d'année.

Nous souhaitons également remercier les bénévoles en charge de la distribution des BAO pour leur aide précieuse depuis toutes ces années, grâce à eux vous avez pu le recevoir rapidement chaque mois dans votre boîte aux lettres. Encore une fois un grand merci.

Zoom sur mes assos

Foulées André Heute 2023 par Les Lions Triathlon

Les foulées André Heute de Saint Marcel auront lieu le dimanche 7 mai 2023, au gymnase du COSEC. Elles sont organisées à compter de cette année par le club de triathlon de Vernon/Saint Marcel : Les Lions Triathlon, en collaboration avec la municipalité de Saint-Marcel.

Les foulées se déroulent dans les rues et sentes de Saint Marcel, et comptent deux courses :

- Une course de 5 km - 4 €
- Une course de 10 km (2 boucles de 5km) - 7 €

Le parcours est plat et ne présente pas de difficultés particulières. Ravitaillement liquide et solide pour tous à l'arrivée.

Le départ a lieu à 09h45 pour les deux courses, au stade du COSEC.

Inscriptions en ligne jusqu'au 05 mai 2023 sur www.lescoursesdeslions.com et www.klikego.com. Inscriptions sur place : +1€. Venez nombreux !!

Saint-Marcel Judo

Encore une fois, nos compétiteurs nous ont rendu fiers de notre Club. Depuis la rentrée de septembre, nos Judokas ont performé à travers de nombreuses compétitions et ramené beaucoup de médailles.

La dernière en date est le 3ème CIRCUIT BENJAMINS et BENJAMINES à Pont Audemer. Compétition Départementale. La compétition s'est déroulée le dimanche 29 janvier. Les garçons le matin, les filles l'après-midi.

Nos compétiteurs ont été coatchés toute la journée par notre professeur Benoit DUCHOSSOY.

Chez les garçons :
- Stanley finit 2ème (médaille d'argent) et Gabriel 3ème (médaille de bronze de leur poule)
- Kilian 3ème de sa poule (médaille de bronze)
- Pas de médaille pour Samuel et Louka mais de beaux combats !!!

Chez les filles :
- Maera finit médaille d'or de sa poule
- Luna n'est pas classée
- Adèle est 2ème de sa poule (médaille d'argent)

Un GRAND BRAVO à nos Judokas !!!
Le bureau de Saint-Marcel Judo

Samuel, Stanley, Gabriel & Louka

Le Comité de Jumelage

Notre assemblée générale a eu lieu le mardi 31 janvier. En présence des adhérents, nous sommes revenus sur les évènements de 2022 avec nos villes jumelées, Cerretto Guidi (Italie), Nüdlingen (Allemagne), Bishop's Castle (Grande-Bretagne) et notre ville parrainée, Soum (Sénégal). Notre trésorière a présenté le bilan comptable de 2022 ainsi que le budget de 2023.

La réunion s'est terminée par un verre de l'amitié.

A noter, les prochaines festivités :

- 14 mai : marche gourmande
- 26 au 29 mai : 25 ans de jumelage entre Nüdlingen et Saint-Marcel

Les pré-inscriptions sont ouvertes. Nous vous invitons à vous faire connaître à l'e-mail comitejumelagestmarcel@outlook.com.

Club des Pré-Retraités et Retraités de St-Marcel

Parmi nos prochaines sorties, il reste des places pour :
- Repas de printemps du mercredi 22 mars 2023, Salle du Virolet avec animation de P. DE SMET,
- Le Paris Frivole ou les Belles Poules du mardi 4 avril 2023,
- Les Médiévales de Provins du 24 au 25 juin 2023.

Les réunions d'information des voyages en Hollande, Fête des Fleurs, Toscane et Italie ont lieu à la Maison des Associations. Le 30 mars 2023, 14h00 pour la Hollande et le 27 avril 2023, 14h00 pour la Toscane.

Tous les 1ers mardis du mois, Concours de Belote. Tous les mardis après-midi et vendredis après-midi, le club est ouvert de 13h30 à 17h30 afin de pratiquer la belote, le tarot et autres jeux . Nous sommes en discussion avec le Bowling pour connaitre les conditions d'utilisation, dès son ouverture, 1 fois par mois. Nous vous tiendrons au courant.

Contacts : F. DERVAL au 07.77.08.50.43 et A. PRIOU au 06.78.74.57.98

4ème édition des Défis Sportifs

Depuis octobre 2022, la ville de Saint Marcel vous propose des animations régulières autour du thème des Jeux Olympiques.

Préparez vos baskets, le quatrième rendez-vous des « Défis Sportifs » aura lieu le samedi 1er avril 2023 de 10h à 12h au Complexe sportif COSEC, 18 Rue de Barrière à Saint Marcel.

Petit et grand, venez relevez les différentes épreuves par équipe de 3. Tout le monde est le bienvenu, pas besoin d'avoir participé aux 3 premières éditions pour pouvoir participer à cette nouvelle édition.

Freddy Paillard, missionné par la ville, explique que le projet « Saint Marcel fait ses J.O. » a pour but de promouvoir les sports et la pratique d'activités physiques sous toutes ses formes.

Il est recommandé de s'inscrire en ligne préalablement mais des inscriptions sur place seront toujours possibles

Contact : 06.88.21.06.27 - defisjo2024@marcel27.fr

Sortir

Retrouvez l'agenda en temps réel sur notre site internet

Les rendez-vous de la médiathèque

4 mars/ 1er avril
Club de lecture
A 10h

4 mars
Comité travaux d'aiguilles
A 14h

15 mars/12 avril
Krokhistoires
Viens écouter des histoires pour imaginer, rêver, t'émerveiller à partir de 4 ans à 16h

11 mars
Sieste musicale
A 14h, découverte d'artistes locaux

Atelier greffe de fruitiers
A 14h

1er avril
Atelier BD
10 h, avec Judith Peignen scénariste des Sortilèges de Zora à partir de 10 ans

15 avril
Géocaching
A 14h, à partir de 7 ans

22 avril
Club de couture

19 avril
Lightpainting
A 10h, jeu de lumière en photo dès 7 ans

Ensemble, nettoyons notre ville !

La ville de Saint-Marcel organise une après-midi propreté le dimanche 26 mars. Rendez-vous à 14h30, sur le parking d'Intermarché. Cet évènement est gratuit et ouvert à tous. Le matériel nécessaire vous sera fournis.

Salon de la Femme et du Bien-être

En partenariat avec l'hôtel restaurant du Mont Vernon, salon de la Femme et du Bien-être les 18 et 19 mars prochain.

Salon du vin et de la gastronomie

19e édition du Salon du vin et de la gastronomie organisée par le Lions club les samedi 4 et dimanche 5 mars, à la salle du Virolet.

Souvenir des Déportés

Le 30 avril, 11h30, cérémonie avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts, cimetière.

Initiation prévention routière

Les 22 mars et 13 avril de 14h à 16h, Cour Jules Ferry 1

En collaboration avec l'auto école de Saint-Marcel et le centre de loisirs de la SNA. Ouvert à tous les enfants sur inscription préalable.

Les rendez-vous de la mairie

Vos élus vous donnent rendez-vous à la mairie, le samedi matin, de 9h à 12h

Rencontrez votre maire

Samedi 11 mars de 9h à 12h, à la salle du Virolet

Samedi 22 avril de 9h à 12h, espace Saint-Exupery

Permanence sans rendez-vous

Conseil Municipal

Le 07/04 à 19h, salle du Conseil

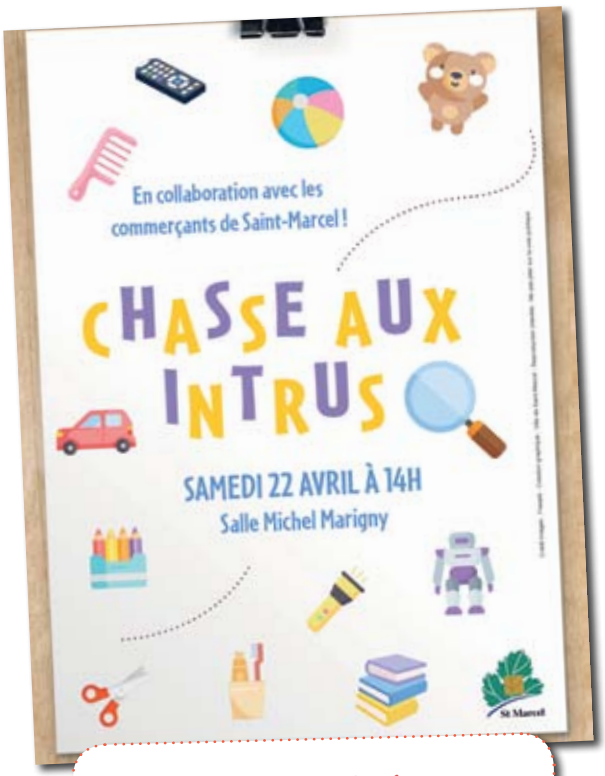

Chasse aux intrus

Rendez-vous le 22 avril pour une chasse aux intrus. Sauriez-vous retrouver les objets indésirables dans leur vitrine ? Inscriptions obligatoires au plus tard le 7 avril, 1 adulte par équipe de 6 maximum.

Tous les mardis du mois

Distribution de paniers de légumes bio

par l'AMAPopote de 18h à 19h, Place des Anciens Combattants

Représentations au théâtre du Drakkar

25 mars à 20h30 - 26 mars à 15h30 spectacle « The very big show » par la troupe les Poly'sons

01 avril à 20h30 spectacle « Chez Mimile » par la troupe théâtre des côteaux de Gaillon

Réservation : 07.67.24.08.30 - letheatredrakkar@yahooo.com

De Bouche à Oreille, Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Hervé PODRAZA

Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de St-Marcel, Hedvig Gervais, Nadège Bourdon, Florence Figueredo, Clémence Laplanche, Benjamin Legeard, Isabelle Aubry, Léa Jacquinot

Images freepik

Impression : Imprimerie Corlet. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois dans tous les foyers de la Ville par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication, merci den informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou mairie@marcel27.fr

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie

Mairie de Saint-Marcel (27950) - 55 route de Chambray

02.32.64.32.50

mairie@marcel27.fr

Encore plus d'infos sur www.saint-marcel27.fr

Ville de Saint Marcel 27

Pour contacter la rédaction : communication@marcel27.fr

MAIRE-ADJOINT DE PERMANENCE : 06.83.82.10.03

Police Municipale : 06.83.82.10.06

Informations

Anecdote

Au milieu des années 1920, la filature Meyer monte en puissance et fait venir dans ses ateliers une main d'œuvre italienne qualifiée.

Au fur et à mesure des années, c'est une importante communauté italienne qui s'installe sur notre commune. La cité Meyer sort alors de terre et accueille une partie de ces ouvriers qualifiés. On dénombre le 30 avril 1936, 213 habitants d'origine italienne résidants à Saint-Marcel. Lors de la seconde Guerre Mondiale, l'usine Meyer est bombardée, puis sera réquisitionée par l'occupant dans un second temps. Les soldats allemands font alors du porte-à-porte dans la cité Meyer afin de trouver une âme charitable voulant bien s'occuper de leur lessive. Après le départ précipité des allemands laissant même leur bol de café sur la table, M. Meyer décide de reconstruire sa filature avec l'aide des indemnités de guerre.

L'usine comptera jusquà 150 employés. Dans les années 1950, l'activité de celle-ci va décroître et la population italienne de la commune va faire de même. L'usine sera finalement rachetée et deviendra l'actuelle entreprise Tapon.

Avec l'aimable collaboration de Mme Zozzi

Le carnet

Naissances

Toutes nos félicitations aux parents de :
Eymen KALIN, Alba USUBELLI, Kimia BABALOKO

Décès

Toutes nos condoléances aux familles de :
Diong MENDY, Michel GROGNET, Catherine LOISEAU

Question citoyenne

Qui peut regarder les images des caméras de la ville ? (Question de Barbara, Saint-Marcel)

C'est une des mesures prises dans le cadre du plan de lutte contre les incivilités. Les 17 caméras de vidéoprotection (et 1 sur un secteur privé) positionnées aux points stratégiques, permettent à la Police Municipale et à la Police de Vernon d'utiliser les images dans le cadre d'une enquête et pour verbaliser certaines infractions.

Les images sont conservées 30 jours sur décision du préfet de l'Eure. Les caméras filment en permanence mais les images ne sont visionnées qu'en cas de nécessité, via une autorisation du préfet.

Les personnes autorisées à rentrer et à visionner les images sont nommément désignées par arrêté préfectoral (il s'agit du Maire, des Maire-Adjoints, du responsable de la Police Municipale et la Police de Vernon). Les extractions des images (conformément à la demande du CNIL) ne peuvent se faire que sur réquisition écrite des services d'enquête de la Police Nationale ou Gendarmerie Nationale et/ou dans le cadre d'une enquête judiciaire.

Majorité municipale Horizon Saint-Marcel

Les orientations générales du budget ont été discutées au Conseil municipal ; Malgré le contexte compliqué, Saint-Marcel a une capacité d'endettement tout à fait satisfaisante pour une commune de ce type et nous maintenons notre cap ! Nous continuons à soutenir nos associations (même si nous ne pouvons plus nous permettre de maintenir les mêmes subventions) ; Et, il n'est pas question de stopper nos projets prévus dans le plan pluri annuel d'investissement (construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, aménagement de la Quesvrue et des Berges de Seine, schéma de mobilité douce, réhabilitation du Léo Lagrange, création d'un city stade, révision du PLU...) ! En ce qui concerne l'entretien du patrimoine bâti de la commune, sa mise aux normes et sa rénovation énergétique (chiffrée à plus de 20 Millions d'€) nous allons devoir faire des choix et gérer des priorités ; la question de la bonne utilisation des bâtiments, et du financement étant évidemment un enjeu. A titre d'exemple, le coût de la rénovation énergétique de l'école est estimé à 2 Millions d'€. Nous attendons les estimations financières pour connaitre le coût d'une éventuelle consolidation du bâtiment fissuré. Une fois ce chiffrage obtenu, nous choisirons le meilleur scénario pour la commune, consolidation du bâtiment avec les travaux de rénovation énergétique ou projet de reconstruction aux normes. Ces dossiers sont très complexes et les décisions seront impactantes pour la commune et ses habitants.

Hervé PODRAZA

Groupe d'opposition 100 % Saint-Marcel

Chères Saint-Marcelloises, chers Saint-Marcellois,

La Majorité municipale entreprend cette année la mise en place de mobilités douces sur la commune. Évidemment c'est une bonne chose ! Mais plutôt que de faire appel au bon sens des habitants, qui sont les premiers utilisateurs des chemins, sentes et routes de Saint-Marcel, M. Le Maire préfère payer une étude à 50.000€ pour la création d'un schéma. Bien sur, les éventuels travaux ne sont pas compris dans l'enveloppe. Pour mémoire, une première étude avait été réalisée au précédent mandat. Pourquoi ne pas s'appuyer dessus et associer tout le monde, que ce soit l'opposition ou les habitants ? Nous avons lu des commentaires sur les réseaux sociaux mais nous vous conseillons d'écrire vos requêtes à la Mairie afin de leur donner un caractère officiel. Vous pouvez aussi noter vos doléances dans le registre d'enquête publique lorsque la procédure de révision du PLU sera lancée. Trop peu utilisent ces procédés pourtant officiels, qui relèvent de la Loi et permettent de se faire entendre. Nous espérons simplement que la vision sur ce projet sera limpide. Hors de question de faire n'importe quoi comme à la Quesvrue, où l'argent continue d'être dépensé sans compter. Pour terminer sur une note plus légère, le mois de mars annonce l'arrivée du printemps et des beaux jours. Les élus de 100% et moi-même avons hâte de vous croiser et d'échanger sur tous les sujets de votre choix !

Rémi FERREIRA

Groupe d'opposition Saint-Marcel est à vous

Chers (ères) amis (ies),
Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons pu débattre sur les orientations budgétaires de 2023 lors de la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires, alias le ROB. Nous souhaitons remercier Monsieur Jean-Luc MAUBLANC et les équipes qui l'entourent pour le travail effectué. Constat, dépenses et... économies, qui sont, malheureusement, en vue de la situation géopolitique, devenu notre quotidien.
Nous avons également échangé sur la future maison de santé pour laquelle les travaux vont bientôt débuter. Avant que ce complexe tant attendu ouvre, nous espérons vivement que le recrutement des médecins se déroulera rapidement afin de finalement apporter une solution pérenne aux habitants de la commune.
Nous avons à nouveau alerté le Conseil sur des travaux qui se déroulent sur le site Bata. Nous espérons vivement que Monsieur Le Maire saura répondre aux attentes des habitants de ce quartier qui se trouvent au milieu d'un imbroglio juridique.
Finalement, bienvenue à Emilie LAHILLONNE de 100% Saint Marcel au sein du Conseil Municipal et nous souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions à Clémence LAFAUX.
Au plaisir d'échanger avec vous sur notre page https://www.facebook.com/saintmarcelestavous ou à notre adresse mail saintmarcelestavous@gmail.com
Amicalement,

Michael BARTON

Chasse aux oeufs

LUNDI 10 AVRIL À 14H

Rendez-vous rue de la Quesvrue
Priorité aux moins de 12 ans

St Marcel

Crédit images : Freepik - Création graphique : Ville de Saint-Marcel - Reproduction interdite - Ne pas jeter sur la voie publique